

Compte rendu de la réunion
du conseil municipal en date du 18/12/2023

Séance ouverte : 18H10

Président de séance : Monsieur le Maire, Nicolas BOUCHEZ qui a procédé à l'appel

<u>Présents</u>	<u>Maire</u> : Nicolas BOUCHEZ, <u>Adjoint</u> s : Jean-François HOURDEAU, Florian FINET, Mohammed YAHIAOUI <u>Conseillers</u> : Catherine BARKOVIC, Caroline GOREZ, Jean François DUSSART (arrivé à 18h30), Pierre LEGRAIN, Marie Christine MONTUELLE, Lucie VERSPIREN (arrivée à 18h20), July POMMEROLLE.
<u>Procurations :</u>	Valentin NAMUR, a donné procuration à Jean-François HOURDEAU Corinne CRUNELLE a donné procuration à Pierre LEGRAIN Aurélien BENEDET a donné procuration à Mohammed YAHIAOUI
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	
<u>Absents</u>	Bérengère VINCENT

Secrétaire de séance : Florian FINET

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Nicolas BOUCHEZ, Maire de MAULDE demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Approbation du CR du CM du 13 11 2023
- Signature convention spécifique de partenariat entre la commune de Maulde et la commune de Mortagne.
- Recrutement contrat PEC
- Sollicitation de subventions travaux du groupe scolaire
- Demande de maintien régime indemnitaire

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du CM du 13 11 2023 ;
2. Tarifs des locations, concessions et loyers pour 2024 ;
3. ALSH 2024 ;
4. Report de 25 % des sommes engagées en investissement sur 2024 ;
5. Création demi-poste agent administratif ;
6. Réglementation chemins communaux ;
7. Réglementation rues départementales et communales ;
8. Point ADS - URBANISME
9. Informations et questions diverses

1. Approbation du CR du CM du 13 11 2023

Le conseil municipal approuve le compte rendu présenté sans objections ni modifications.

2. Tarifs des locations, concessions et loyers pour 2024 : J-François HOURDEAU,

Je vous propose les différentes nouvelles tarifications et modifications qui ont été préparées en commission finances à savoir :

- *Location de la salle des fêtes :*

La commission propose de revoir légèrement les tarifs soit :

MAULDOIS WEEK-END	300€
EXTERIEUR WEEK-END	450€
MAULDOIS SOIR SEMAINE	130€
EXTERIEUR SOIR SEMAINE	200€
MAULDOIS REVEILLON	450€
EXTERIEURS REVEILLON	600€

MAULDOIS WEEK-END	320€
EXTERIEUR WEEK-END	480€
MAULDOIS SOIR SEMAINE	150€
EXTERIEUR SOIR SEMAINE	230€
MAULDOIS REVEILLON	450€
EXTERIEURS REVEILLON	600€

Mise au vote : adopté à l'unanimité

○ **Prêt de tables et chaises :**

La commission vous propose de garder les tarifs 2023 soit :

- Table : **1 € 30**
- Chaise : **0 € 75**
- Livraison : **20 €** (tarif non facturé en cas de retrait en Mairie)
- En cas de dégradation : **100 €** la table et **25 €** la chaise.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

○ **Loyers des immeubles :**

La commission finances propose de fixer le montant des loyers des immeubles et charges pour l'année 2023, comme suit :

30 rue du mortier	345€
-------------------	------

71 grand rue LOYER	400€
71 grand rue CHARGES	250€
TOTAL 71 GRAND RUE	650€

Mise au vote : Adopté à l'unanimité.

○ **Cimetière : concessions et columbariums :**

Parcelle	
Perpétuelle	250€
Cinquantenaire	150€

Columbarium	
Cinquantenaire	1 000 €
Trentenaire	800€

Les concessions sont renouvelables à échéance.

Lucie arrivée à 18h20

Mise au vote des différents tarifs : Adopté à l'unanimité

3. ALSH 2024 : J-François HOURDEAU,

Le centre de loisirs fonctionnera de 9 h à 17 h du :

- 26 février 2024 au 1er mars 2024 pour les vacances d'hiver
- 22 au 26 avril 2024 pour les vacances de printemps
- 8 juillet au 2 août 2024 pour les vacances d'été
- 21 au 25 octobre 2024 pour les vacances d'automne.

Le budget alloué à l'animation sera voté lors du vote du budget primitif en fonction des activités proposées par l'équipe d'animation.

La commission vous propose :

- De garder les tarifs 2023 soit :

o *Tarifs à la semaine :*

Semaine complète	Coefficient de référence Fiscal		
	Inférieur à 6 000€	6 000€ et 12 000€	Supérieur à 12 000€
Mauldois	40 €	45 €	50 €
Extérieurs	70 €	75 €	80 €

Semaine 4 jours	Coefficient de référence Fiscal		
	Inférieur à 6 000€	6 000€ et 12 000€	Supérieur à 12 000€
Mauldois	32 €	36 €	40 €
Extérieurs	56 €	60 €	64 €

Camping : 50€ supplémentaires par enfant de 9 à 11 ans

o *Nombre d'animateurs :*

Le nombre d'animateurs repris sont ceux de l'année 2023

A noter que le nombre d'animateurs recrutés sera proportionnel au nombre d'enfants inscrits conformément à la réglementation.

En prenant les délibérations en décembre, cela permet de passer les inscriptions bien en amont et donc de recruter le nombre d'animateurs nécessaire.

Un appel à candidature sera réalisé minimum deux mois avant la date du centre, avec un pré recrutement (un nombre minimal) et une liste d'attente. Le but est d'informer les personnes recrutées rapidement en fonction des inscriptions.

La pré inscription peut être réalisée en début d'année pour les différents centres afin d'avoir de la lisibilité.

La CAF rémunère en fonction du nombre d'enfants à accueillir. Ce qui ne rentre pas dans l'enveloppe rentre dans nos dépenses.

	Nbre de semaines	Nbre animateurs maximum	Nbre aide animateurs maximum
Février	1	3	2
Avril	1	3	2
Juillet	4	4	3
Octobre	1	3	2

Il est précisé que l'animatrice et les contrats PEC recrutés pour le périscolaire rentrent dans le nombre d'animateurs. Ce qui doit nous permettre d'assurer les différents centres.

o **Rémunération des animateurs et des aides animateurs :**

	A la journée
Animateur Titulaire BAFA	80€ brut
Animateur Stagiaire BAFA	65€ brut
Aide animateur	50€ brut

o **Plan mercredi :**

Au vu du peu d'inscriptions durant deux années, il est proposé de ne pas reconduire ce dispositif pour l'année 2024.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

4. **Report de 25 % des sommes engagées en investissement sur 2024** : J-François HOURDEAU

Il est demandé au conseil d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023 dans l'attente du vote du budget de l'exercice 2024.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

5. **Création demi-poste agent administratif** : J-François HOURDEAU,

Pour faire suite à la dernière réunion de conseil où il a été évoqué de créer un demi-poste administratif, M. le Maire demande au conseil de créer ce demi-poste.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

6. **Réglementation chemins communaux** : J-François HOURDEAU,

Pour faire suite à la dernière réunion de conseil de revenir sur la demande de M. LEGRAIN, afin d'interdire les motocross, quads et les promeneurs avec des chiens non tenus en laisse sur les chemins communaux.

Il est proposé au conseil de valider la mise en place de ces panneaux à chaque entrée des chemins communaux ainsi que la prise d'un arrêté.

Le tarif s'élèverait à 2725€ pour tous les panneaux.

Avis du conseil municipal : défavorable

7. **Réglementation rues départementales et communales** : J-François HOURDEAU,

Il est proposé de réglementer la circulation des poids lourds dans l'intégralité de la commune à 30km/h, et celle des véhicules légers à 30km/h dans l'hyper centre.

Avis du conseil : favorable

8. **Point ADS – URBANISME** : Florian FINET

Voir tableau à compléter

9. Convention spécifique de partenariat entre la commune de Maulde et la commune de Mortagne : J-François HOURDEAU,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la rénovation et l'extension du groupe scolaire Marcel Dhot ne permettront pas le maintien des élèves mauldois sur le site de l'école de Maulde. Il est donc envisagé une délocalisation de l'accueil scolaire et périscolaire des élèves mauldois au sein du groupe scolaire « les deux vallées » de Mortagne-du-Nord.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De délocaliser les 4 classes de l'école Marcel Dhot vers le groupe scolaire « Les deux vallées » à partir du 06 mai 2024 et ce jusqu'à la fin des travaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention reprenant les termes de l'engagement des deux parties,
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables.

Avis du conseil municipal : Adopté à l'unanimité

10. Recrutement contrat PEC : J-François HOURDEAU,

M. le Maire demande l'autorisation au conseil afin de recruter deux contrats PEC en lieu et place des deux actuellement pourvus qui s'achèvent le 2 janvier 2024.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

11. Sollicitation de subventions travaux du groupe scolaire : Florian FINET

M. le Maire demande l'autorisation au conseil afin de solliciter toutes subventions de l'Etat, région ou département en lien avec la rénovation et extension du groupe scolaire.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité

12. Demande de maintien régime indemnitaire : J-François HOURDEAU,

Marjorie MACREZ a fait la demande afin de percevoir l'IFSE à 100% durant la période à mi-temps thérapeutique au lieu de 50% comme cela a été fait de février à décembre 2023

Mise au vote : 2 abstentions, 11 pour.

13. Informations et questions diverses :

➤ **FORMATION ECHAFAUDAGE** : le conseil décide de faire passer la formation relative à ce domaine aux 4 agents du service technique.

➤ **Ferme d'haene** :

A la suite du retour de l'agent immobilier, ce dernier nous informe que le prix est trop élevé. Le conseil décide de baisser le prix de vente à 390 000€.

➤ **Frelons asiatiques** :

La mairie n'est pas compétente concernant ce sujet (sources CAPH)

➤ **Location 30 rue du mortier**

Une cheminée au feu de bois est totalement obstruée, il convient de procéder à des travaux de tubage. Le conseil demande 3 devis avant de prendre sa décision.

Fin de la séance : 20h05

